

Compte-Rendu de la réunion
du Conseil Municipal du Jeudi 22 novembre 2023 à 20 h 30
dans la salle du conseil municipal

Date de la convocation : 16/11/2023

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur MIRAL Daniel, Maire

Nombre de CM présents : **11**

Absents excusés :

Absents représentés :

Quorum : atteint

Sont présents :

Daniel MIRAL –	Maire
Michel GUY –	1 ^{er} adjoint
Magalie CASTANIER –	2 ^{ème} adjoint
Alain Roux -	3 ^{ème} adjoint
Etienne PORTALIER -	CM
Jérôme PITOT –	CM
Yannick BUCHON –	CM
Julie FOUILLADE -	CM
Julien BEC	CM
Thomas BONNET –	CM
Maurice POUILLE –	CM

Absent excusé :

Secrétaire de séance désignée : [CASTANIER Magalie](#)

Ordre du jour

- 1/ Approbation du Procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 22 novembre (Travaux maison Course)
 - 2) Mission AMO pour un diagnostic du réseau d'assainissement communal
 - 3) Classement de deux nouveaux chemins au tableau des voies communales
 - 4) Demande de subvention DETR (diagnostic réseau assainissement, aménagement sortie ouest du village du Sailhant)
 - 5) Motion pour demande de médecin scolaire sur l'arrondissement de Saint-Flour
 - 6) Ouverture dominicale des magasins de Montplain
- Informations travaux :
- 7) Travaux connexes au remembrement
 - 8) Travaux intérieurs église
- Informations diverses :
- 9) Curage de la Lagune

Rapporteur : M. Daniel MIRAL

- Approbation du procès-verbal de la réunion du **28 septembre 2023**

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du **28 septembre 2023**, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, le PV de la séance du **28/09/2023**.

Rapporteur : M. Daniel MIRAL

1/Approbation du Procès-Verbal de la commission d'appel d'offres du 17 novembre : travaux maison course

Monsieur le Maire informe que la commission d'appel d'offres s'est réunie ce mercredi 22 novembre en mairie. Le récapitulatif des offres HT donne le résultat ci-dessous :

		TOTAL	T1 SALLES	T2 LOGEMENT	T3 COURS
DÉSAMIANTAGE - DÉPLOMBAGE	1 -SADOURNY	10 800,00	10 800,00	0,00	0,00
DÉMOLITION TERRASSEMENT VRD GROS ŒUVRE	2 -SALESSE	192 503,27	46 904,22	87 479,32	58 119,73
CHARPENTE BOIS	3 -CHARREIRE	26 502,50	4 182,50	22 320,00	
COUVERTURE	4 -PARATIAS	32 453,00	11 024,50	21 428,50	
RAVALEMENT	5 SALESSE	14 416,38	4 426,29	9 990,09	
MENUISERIE EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR BOIS	6 -JARRIGE	15 335,00	7 375,00	7 960,00	
SERRURERIE	7 -SER MARGERIDE	9 228,00	97,00	811,00	8 320,00
PLATERIE ISOLATION	8 -AIUVERGNE ISO	32 658,40	9 828,00	22 830,40	
MENUISERIE INTÉRIEUR BOIS	9 -MENUISERIE FLORIZANE	56 166,20	25 445,10	30 721,10	
PEINTURE	10 - LOZERE PEINTURE	11 282,50	2 812,50	8 470,00	
REVÊTEMENT DE SOL DUR	11 - BRUNHES JAMMES	15 895,00	5 956,00	9 939,00	
REVÊTEMENT DE SOL	12 - ROLLIER	1 391,80		1 391,80	
ÉLECTRICITÉ - CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE	13 - MOURGUES	31 244,81	12 765,89	14 788,23	3 690,69
PLOMBERIE SANITAIRE VENTILATION	14 - MOURGUES	14 957,41	6 833,01	8 124,40	
	MONTANT HT	464 834,27	148 450,01	246 253,84	70 130,42
	TVA 20%	92 966,85	29 690,00	49 250,77	14 026,08
	TTC	557 801,12	178 140,01	295 504,61	84 156,50
			31,94%	52,97%	15,09%

Montant des travaux Salles + Logement : 394 703.85 euros

Une négociation sera engagée pour les lots N°3 et N°9 qui sont largement au-dessus des prévisions de l'économiste.

Une délibération sera prise lors de la prochaine réunion.

Subventions obtenues :

- T1 – Salles

- DETR 25% : 46 112.50
- Région: 50 000.00
- Fonds verts : 46 216.00
- ACTEE : 3 000.00
- Total : 145 328.50

- T2 – Logement

- DETR 25% : 49 983.00
- Région : 50 000.00
- St Flour co : 5 000.00
- ACTEE : 3 000.00
- CEE : 1 000.00
- Total : 108 983.00

Solde : 137 270.84 euros

Location espérée : 6600€ par an (soit un remboursement d'emprunt de 90 000€ à 4.2% par an, pendant 20 ans

Autofinancement environ : 50 000€ environ

Le bâtiment revient donc : 170 000 à 180 000 euros à la commune.

Il n'est pas possible de délibérer à ce stade, car certaines négociations sont en cours.

2/ Mission AMO pour un diagnostic du réseau d'assainissement communal

Monsieur le Maire informe que les travaux de curage de la lagune se poursuivent et devraient se terminer en fin de mois de novembre.

L'extraction des boues va permettre de pérenniser son utilisation durant une quinzaine d'années.

Malgré ces travaux de curage, il est obligatoire de répondre aux courriers de la MAGE en date 14 septembre 2022 et du directeur de la DDT en date 22 septembre 2022 qui faisaient part des résultats des auto-bilans annuels.

MAGE :

« je tiens à attirer votre attention sur les anomalies récurrents qui ont pu être observés sur votre système et qui sont susceptibles d'entraîner des dysfonctionnement significatifs, ainsi que des impacts sur les milieux récepteurs, à savoir :

- *Des taux d'eaux claires parasites permanents et excessifs*
- *Un défaut d'exploitation*

Directeur de la DDT :

- *Vous devez réaliser un diagnostic de votre système avant le 31 décembre 2025.*

Un projet de diagnostic est envisagé en relation avec les communes de TALIZAT et COLTINES, ce qui permettrait d'obtenir des prestations financières intéressantes (évaluées à 90 000 euros pour les trois communes).

L'Agence Adour Garonne subventionnera à hauteur de 50%

Une subvention DETR 2024 Assainissement à hauteur de 30%

Une mission d'assistance à Maitrise d'œuvre serait confiée au CIT, également subventionnée dans les mêmes proportions.

Montant de la prestation AMO pour la commune d'Andelat : 2 500 euros, soit un solde de 500 euros à la charge de la commune.

Après avoir délibéré, l'assemblée municipale, **à 10 voix POUR et 1 voix CONTRE :**

- est favorable pour contracter une mission AMO avec le CIT pour un diagnostic du système d'assainissement collectif.
- donne tous pouvoirs et toutes signatures à Monsieur le Maire pour que cette affaire aboutisse.

Approbation par l'assemblée municipale : 11 voix Pour - 1 Délibération à prendre

3/ Classement de deux nouveaux chemins au tableau des voies communales

Monsieur le Maire informe que suite aux travaux connexes de l'aménagement foncier et plus particulièrement les chemins aménagés sur le village de Barret, il serait intéressant de

demander le classement de deux chemins en voie communale, ce qui permettrait une prise en compte de leur entretien dans le cadre de la dotation spéciale rurale annuelle (DSR).

Après avoir délibéré, l'assemblée municipale, **à 11 voix POUR** :

- est favorable à la demande de classement des 2 chemins sur le village de Barret, en voie communale.
- donne tous pouvoirs et toutes signatures à Monsieur le Maire pour que cette affaire aboutisse.

Approbation par l'assemblée municipale : 11 voix Pour - 1 Délibération à prendre

4/ Demandes de subventions DETR 2024

- **Aménagement sortie Ouest du Sailhant**

La sortie ouest du Sailhant et le carrefour à hauteur de la route de Roffiac présentent une dangerosité souvent signalés par les riverains et qui mériteraient un aménagement pour ralentir la vitesse des automobilistes (des comptages ont été effectués en septembre 2022 qui donnaient plus de 618 véhicules par jour : 603 VL et 15 PL qui se concentre sur deux tranches horaires de pointes : 9h-11h et 14h00-19h00) – la vitesse serait en moyenne de de 48 km/h (le dispositif avait été placé dans un endroit rétréci et peu opportun).

Suite à des propositions chiffrées par le CIT, il est possible de demander une subvention DETR dans le cadre

Après avoir délibéré, l'assemblée municipale, **à 10 voix POUR et 1 CONTRE (Yannick BUCHON)**

⋮

- est favorable pour une demande de **DETR 2024** pour ce projet d'aménagement.
- donne tous pouvoirs et toutes signatures à Monsieur le Maire pour ce dossier.

Approbation par l'assemblée municipale : 10 voix Pour et 1 Contre - 1 Délibération à prendre

- **Diagnostic réseau assainissement**

(voir mission AMO -CIT)

Après avoir délibéré, l'assemblée municipale, **à 10 voix POUR et 1 voix CONTRE (Julien BEC)**

⋮

- est favorable pour une demande de **DETR 2024** pour ce diagnostic réseau assainissement collectif
- donne tous pouvoirs et toutes signatures à Monsieur le Maire pour ce dossier.

Approbation par l'assemblée municipale : 10 voix Pour et 1 voix CONTRE - 1 Délibération à prendre

5/ Motion demande de médecin scolaire sur arrondissement Saint Flour

Monsieur le Maire informe que l'arrondissement de Saint-Flour est actuellement sans médecin scolaire et aucune candidature est en vue. Monsieur le Maire donne lecture d'une motion et demande à l'assemblée de se prononcer sur celle-ci.

Après avoir délibéré, l'assemblée municipale, **à 11 voix POUR :**

- Valide la motion présentée
- donne tous pouvoirs et toutes signatures à Monsieur le Maire pour que ce dossier.

Approbation par l'assemblée municipale : 11 voix Pour - 1 Délibération à prendre

6/ Ouvertures dominicales des magasins de Montplain

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'ensemble des demandes d'ouvertures dominicales des magasins de Montplain et informe de la situation de certains commerces ouverts tous les dimanches.

7/ Informations Travaux

- Travaux Connexes remembrement
Un point est fait par le Maire et l'adjoint en charge du suivi, Michel Guy
- Travaux intérieurs de l'église
Acceptation de 90 % de subvention par le Préfet du Cantal
Que fait-on ? A quel moment devons-nous fermer l'église pendant les travaux et pendant combien de temps ?
Monsieur le Maire a contacté l'association du patrimoine (Gérard PONS) pour voir pour la rénovation des biens meubles, qui ne sont pas accrochés aux murs de l'église.

8/ Informations diverses

- Curage de la lagune

Fin de la séance : 22 h 50

**La secrétaire de séance,
CASTANIER Magalie**

.....

-